

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 25 OCTOBRE 2007

1/ Activités périscolaires du FJEP sur l'école primaire de Marlioz - attribution d'une subvention exceptionnelle

Approbation de l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 3.976 € au F.J.E.P., au titre d'activités périscolaires (études) à l'école primaire de Marlioz.

2/ Modification de l'autorisation de programme relative à la construction d'un espace animation comprenant une salle d'animation et un foyer des jeunes

Approbation de la modification de l'autorisation de programme relative à la construction d'un espace animation comprenant une salle d'animation et un foyer des jeunes.

Un contrat de maîtrise d'œuvre a été conclu suite à concours avec le cabinet d'architecture BECKMANN et N'THÉPÉ en 2004.

Suite à leurs études, des appels d'offres ont été lancés et sont restés infructueux en 2006.

Au cours de l'année 2007, la procédure de dialogue compétitif a été retenue pour le lot « clos couvert » qui a duré environ 10 mois, d'où un retard pour le démarrage des travaux.

Montant total prévisionnel du programme : 7 040 000 € TTC
(Maîtrise d'œuvre incluse)

Echéancier :

€ TTC

Opération 108	Montant total prévisionnel de l'AP	Crédit de paiement 2004	Crédit de paiement 2005	Crédit de paiement 2006	Crédit de paiement 2007	Crédit de paiement 2008	Crédit de paiement 2009
Dépenses	7 040 000	14 351	320 371	71 943	754 000	4 597 000	1 282 000
Recettes		Autofinancement Emprunt					

3/ Convention constitutive du groupement de commande pour la signalétique des sentiers de randonnée pédestre

Approbation de la convention constitutive d'un groupement de commande, dans le cadre de la fourniture de panneaux et supports destinés à la signalétique des sentiers de randonnée pédestre.

Le SIVOM Pays du Mont-Blanc est mandaté pour représenter les collectivités signataires de cette convention.

4/ R.T.M. - convention technique et financière pour l'étude du Nant Bordon

Autorisation donnée à Monsieur le Maire pour signer le contrat avec l'Office National des Forêts, service RTM, pour la réalisation d'une étude générale du Nant Bordon.

Le coût des prestations du R.T.M. s'élève à 8.500 €H.T. Ce montant inclut tous les frais liés au bon déroulement de l'étude (déplacement, matériel, etc..) ainsi que la mobilisation d'un intervenant pour les deux réunions prévues.

5/ Collecteur d'eaux pluviales rue de l'Eglise - convention de financement passée avec le Conseil Général

Des travaux de création d'un collecteur d'eaux pluviales rue de l'Eglise au Plateau d'Assy vont être réalisés par les entreprises GRAMARI et COLAS pour un montant total de 541 692,50 €H.T.

Le Conseil Général a validé en Commission d'Infrastructures Routières du 15 mars 2007 le projet d'aménagement présenté et fixé la participation financière du Département qui sera à hauteur de 50% du montant H.T.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'autorisation de voirie, d'entretien et de financement, et approuve la répartition financière sur les travaux de collecteur d'eaux pluviales.

6/ Collecteur d'eaux pluviales avenue de Marlioz - convention de financement passée avec le Conseil Général

Des travaux d'aménagements sécurité vont être réalisés sur la R.D. 39 avenue de Marlioz par les entreprises Benedetti et Colas pour un montant total de 961 167,87 €H.T.

Le Conseil Général a validé en Commission d'Infrastructures Routières du 15 mars 2007 le projet d'aménagement présenté et précise que la répartition financière concernant les travaux de collecteur d'eaux pluviales sera à concurrence de 50% du montant HT par le département et 50% du montant HT + TVA à 19,6 par la Commune.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'autorisation de voirie, d'entretien et de financement, et approuve la répartition financière sur les travaux de collecteur d'eaux pluviales.

7/ Transactions foncières avec l'OPAC pour la réhabilitation de l'immeuble des Pouretelles et la construction de logements en accession sociale

L'OPAC de la Haute-Savoie, en concertation avec la Commune de PASSY, va réaliser un ensemble immobilier comprenant la réhabilitation de la résidence des *Pouretelles* en logements locatifs et la construction de 12 logements en accession sociale.

Le terrain nécessaire à l'opération, propriété de la Commune, cadastré sous les numéros D 4061, 2247, 2245, 2269, 2231, pour une surface de 4920 m², sera divisé en deux lots, dont la surface exacte sera déterminée par DMPC.

Le lot n° 1 d'une superficie approximative de 3280 m² affecté à la réhabilitation du bâtiment existant, sera mis à disposition de l'OPAC par bail emphytéotique à titre gratuit pour une durée de 55 ans.

Le lot n° 2 d'une superficie approximative de 1640 m² destiné à la construction d'un immeuble en accession sociale, sera cédé moyennant le prix de 150.000 € conforme à l'avis de FRANCE DOMAINE du 23.08.2007.

Approbation du principe du bail à intervenir avec l'OPAC, ainsi que la cession d'une surface d'environ 1.640 m² au prix de 150.000 €

8/ Vente d'une parcelle à la S.A. COLAS

Approbation de la vente de parcelles pour 3.800 m² environ au prix de 30 € le m², soit 114.000 € à la société COLAS.

9/ Assainissement / réajustement trop perçu

Un abonné au service de distribution d'eau potable a été assujéti par erreur à la redevance assainissement.

Approbation du remboursement du trop perçu auprès de cet abonné pour un montant de 428,71 €T.T.C.

10/ Marché de travaux de construction d'un restaurant scolaire et d'un escalier de secours à Passy Flore - approbation d'avenants pour les lots 1,5,9,10 et 11

Approbation des dispositions des avenants des lots 1,5,9,10, et 11 passés avec les titulaires de chaque lot fixant le nouveau montant des marchés pour :

- le lot 1 à 22 896, 075€HT au lieu de 15 875, 70 €H.T
- le lot 5 à 24 115, 00 €HT au lieu de 23 900, 00 €HT
- le lot 9 à 7 911, 07 €HT au lieu de 7 611, 07 €HT
- le lot 10 à 18 334, 25 €HT au lieu de 17 874, 25 €HT
- le lot 11 à 8 607, 10 €HT au lieu de 7 505, 60 €HT

11/ Reclassement en 3 tranches de certains fonctionnaires de catégorie C

Approbation du conseil municipal pour le reclassement de 9 agents, choisis selon le critère de l'âge (la priorité étant donnée au plus âgé sous réserve qu'il soit en service), à compter du 1^{er} janvier 2008.

12/ Dissolution du syndicat Espace Nature Mont-Blanc

Approbation du conseil municipal pour

- demander la dissolution du Syndicat Intercommunal Espace Nature Mont-Blanc,
- que les compétences du syndicat soient désormais exercées par le nouveau SIVOM Pays du Mont-Blanc,
- que le personnel, l'actif et le passif du Syndicat soient repris par le nouveau SIVOM Pays du Mont-Blanc.

13/ Dénomination de la place des Combattants d'Afrique du Nord (1954-1962) - place de la Gare à Chedde

Approbation de la dénomination « place des Combattants d'Afrique du Nord (1954 – 1962), correspondant à la place de la Gare à Chedde.

COMMUNICATIONS

Décisions du Maire

69/07 Convention de mise à disposition de locaux et de moyens avec les associations locales pour mettre en œuvre des garderies périscolaires et centres de loisirs

Mise à disposition d'un préfabriqué, situé rue des Myosotis, à l'association « Amicale Laïque de Passy Chef Lieu » pour la garderie « la Farandole ».

Mise à disposition d'un préfabriqué, situé près de l'école maternelle de Marlioz, à l'association « Amicale Laïque de Marlioz » pour la garderie « Lou p'tious Passerands ».

Mise à disposition de locaux, situés dans l'école maternelle de l'Abbaye, à l'association « les Petits Alpins ».

Activité de garderie périscolaire et éventuellement de centre de loisirs.

Mise à disposition à titre gracieux.

Date d'effet : 1^{er} septembre 2007, pour une durée de trois années consécutives.

74/07 Mise à disposition de locaux scolaires aux écoles de Chedde-Centre et Passy Chef-lieu (site de Chedde-Jonction)

Deux salles situées à l'école de Chedde-Centre et une salle (algeco) à Passy chef-lieu sont mises à disposition du F.J.E.P., pour l'organisation d'activités périscolaires.

Mise à disposition à titre gracieux.

Période scolaire 2007/2008, hors vacances scolaires.

75/07 Mise à disposition de locaux scolaires aux écoles maternelle et élémentaire du Plateau d'Assy

Trois salles situées à l'école maternelle et une salle à l'école élémentaire du Plateau d'Assy sont mises à disposition du F.J.E.P., pour l'organisation d'activités périscolaires.

Mise à disposition à titre gracieux

Période scolaire 2007/2008, hors vacances scolaires

76/07 Mise à disposition de locaux scolaires à l'école élémentaire de l'Abbaye

Une salle située à l'école de l'Abbaye élémentaire est mise à disposition du F.J.E.P., pour l'organisation d'activités périscolaires.

Mise à disposition à titre gracieux
Période scolaire 2007/2008, hors vacances scolaires

77/07 Mise à disposition de locaux scolaires à l'école élémentaire de Marlioz

Deux salles situées à l'école élémentaire de Marlioz sont mises à disposition du F.J.E.P., pour l'organisation d'activités périscolaires.

Mise à disposition à titre gracieux
Période scolaire 2007/2008, hors vacances scolaires

78/07 Attribution d'un logement - convention d'occupation temporaire (E. MANNI)

Logement communal situé 34 rue de l' Eglise à Passy.
Loyer mensuel : 281,10 €uros.

79/07 Etude pour le développement touristique du site / Passy - Plaine-Joux

Un avis d'appel public à la concurrence est paru dans le BOAMP le 28 août 2007 et mis en ligne sur internet « placedesmarchespublics.fr ».

Le marché relatif au développement touristique de Passy - Plaine-Joux est confié au Cabinet d'études IDES CONSULTANTS, mandataire du groupement « IDES / ALTIMAX / VERSANT SUD » 18 place Tolozan à Lyon.

Les prestations d'études et les prestations de conseils s'élèvent par application d'un prix global forfaitaire et comprenant au minimum 4 demi-journée de réunion, égal à 20.000 € H.T.

Montant d'une demi-journée de réunion supplémentaire : 900.00 € H.T.

80/07 Attribution d'un logement - convention d'occupation temporaire (P. PEYROL)

Logement communal situé 137 grande rue Salvador Allende à Passy.
Loyer mensuel : 233,85 €

81/07 Marché d'impression des supports de correspondances et des éditions de la Mairie de Passy

Une consultation avec publicité a été lancée le 11 septembre 2007 dans le cadre d'une procédure adaptée.

La proposition de l'imprimerie PLANCHER de Sallanches a été retenue pour exécuter les travaux d'impression des différents supports de la Commune.

82/07 Achat de plantes et fleurs pour la Commune de Passy - lot 3 plantes à massifs spécifiques

Une consultation avec publicité a été lancée le 11 septembre 2007 dans le BOAMP et mis en ligne sur le site « placedesmarchespublics.fr » dans le cadre d'une procédure adaptée.

La proposition de EARL SIMIER, horticulture, le Bout du Pont, 41400 FAVEROLLES-SUR-CHER a été retenue pour l'exécution du marché « achat de plantes et fleurs pour la Commune de Passy » : lot 3 plantes massifs spécifiques.

Le marché est à bons de commande d'une durée de 12 mois :

Avec un minimum : 0,5 x DQE euros HT,

Avec un maximum : 2 x DQE euros HT.

83/07 Ouverture d'un compte à terme

Vu les aliénations d'éléments du patrimoine référencés comme suit :

Parcelle - localisation - acheteur	Montant en €
AB 76 -lieudit « la Contamine » à Megève - les chalets Paul Brondex	930.000,00

ZC 176 ET 177 - lotissement des Egratz à Passy - entreprise Berruex	69.968,60
D 5009p - lotissement des Cardinolins à Passy - SCI les Râches d'Arve	117.840,00
TOTAL	1.117.808 ,60

Il est procédé à l'ouverture d'un compte à terme (CAT), auprès du Trésor Public, présentant les caractéristiques suivantes :

Montant du placement : 1.000.000 €,

Durée du placement : 1 mois

Date d'ouverture (d'effet du placement) : 12 octobre 2007

Taux d'intérêt : taux d'intérêt en vigueur à l'ouverture du compte.